

## Opinions

# Expression des groupes du Conseil municipal

En application du Code général des collectivités locales, il est institué pour chaque parution du magazine "Votre Ville" une page réservée à l'expression des groupes politiques représentés au sein du Conseil municipal : la majorité de Gauche rassemblée au sein du groupe "Sainte-Geneviève Avant Tout" (33 élus) et les deux groupes d'opposition, "Expression Génovéfaine" (4 élus) et "Ste-Geneviève Autrement" (2 élus).



## Ste Geneviève Autrement

### Impôts locaux, CPE

La situation de l'emploi n'est pas bonne, les ménages sont inquiets, la dette publique dépasse les bornes. Qu'à cela ne tienne ! Le département et la région augmentent leurs impôts de plus de 15 %. Et la commune, qui a déjà augmenté ses impôts de 6 % il y a deux ans, recommence cette année. Et elle augmente aussi sa dette.

Dans un ménage, lorsque les dépenses dépassent les revenus, on diminue ses dépenses et on repousse ses investissements à plus tard. La municipalité, elle, a la possibilité d'obliger son employeur, c'est-à-dire les citoyens contribuables, à payer davantage. Elle ne s'en prive pas.

En contrepartie, les élus ont le devoir de rendre compte de leurs dépenses. Ils ont transféré quelques services à la communauté d'agglomération du Val d'Orge, la CAVO. Pour ces services transférés, les communes dépensent ensemble 14,8 Millions d'euros. Or les dépenses de fonctionnement de la CAVO furent en 2003 de 23,5 millions d'euros. 8,7 millions de plus ! Pour quoi faire !?

Pour Ste Geneviève, qui fait le quart de la CAVO, cela représente plus de 2 millions, soit 16 % de ses impôts. Si la CAVO ne dépensait pas sans compter, elle aurait pu rendre aux communes une part plus importante de la taxe professionnelle qu'elle touche à leur place et il n'aurait pas été nécessaire d'augmenter les impôts. Mais qui contrôle la CAVO ? Qu'en pensent les douze délégués de notre conseil municipal ? Et c'est sans parler des dépenses d'investissements démesurées (15 Millions pour un stade nautique...) alors que les temps sont durs. Nous avons donc voté contre la hausse d'impôts.

Un mot sur le CPE : 25% des jeunes au chômage, voilà où est l'insécurité ! D. de Villepin veut prendre la question à bras le corps. Il est allé trop vite, c'est entendu. Mais qu'a proposé la gauche ? RIEN. Si ! Elle a encouragé les manifestations qui refusent une loi qui vient d'être votée. C'est irresponsable ! Si l'application des lois dépend des manifestations, où va-t-on ? Lorsque la loi est votée, si l'on n'est pas content on change de député. C'est cela, notre démocratie, que nous devons défendre.

Henri Prévot

Tél : 01 69 25 04 28 sgautrement@wanadoo.fr  
go.to/sainte-genevieve

28



## Expression Génovéfaine

### Inadmissible

Le vote du budget est un acte politique majeur dans la gestion d'une ville.

Pour 2006 voilà ce qui a été adopté par la majorité municipale (de gauche) :

IMPOTS LOCAUX (part de la Commune) :

-	taxe habitation	+ 3%
-	taxe foncière	+ 5%
-	taxe foncière non bâti	+ 3%

et ce après avoir communiqué depuis plusieurs années, pour la non augmentation des impôts locaux. Cette année le principe est dérogé.

#### CONSEIL REGIONAL

Augmentation de la fiscalité de la région (de gauche) + 2 3%

#### CONSEIL GENERAL

Augmentation du conseil général (de gauche) + 14,7%  
Augmentation de la taxe professionnelle + 22,04%

Ces éléments nous ont amenés à considérer que notre commune aurait pu éviter d'alourdir les impôts, sur les familles.

**C'est la faute au gouvernement, SLOGAN EN VOGUE, pour JUSTIFIER** ces augmentations, arguant des transferts de charges liés à la DECENTRALISATION.

C'est VRAI, pour PARTIE, MAIS QUAND MEME. En se recentrant sur le budget de notre Ville, la hausse en masse représente moins de 1% du budget total. Si la gestion du poste dépenses de fonctionnement et difficilement compressible sans altérer la qualité globale du service, il était possible de décaler certaines dépenses d'investissement pour arriver à l'équilibre, et donc de ne pas ajouter à la **pression fiscale** de la région et du département.

**VOUS VOUS SOUVIENDREZ** lorsque vous recevrez votre avis d'imposition que si les taxes de la région et du département sont "subies" l'augmentation pour la part de la Commune par la majorité municipale de gauche est un choix. Les entrepreneurs quant à eux apprécieront l'augmentation de la taxe professionnelle de 22,04%.

Décidément les collectivités territoriales ont un réel problème pour gérer l'argent de nos impôts sinon d'augmenter le poids de ces impôts.

Si l'on tenait le même raisonnement, il conviendrait à chacune et chacun de nous, en tant que salarié, de se retourner vers son employeur pour lui demander une augmentation, couvrant ces hausses, et la boucle serait bouclée.

En cette période dramatique pour l'emploi, où chacun s'accorde à penser que l'absence de croissance et en partie due à l'absence de relance de la consommation, vous avez bien compris que ces mesures amputeront votre pouvoir d'achat..... le cercle infernal.....

**C'EST POURQUOI NOUS AVONS VOTE CONTRE L'AUGMENTATION DES IMPOTS LOCAUX.**

Guy Restoux



## Sainte Geneviève Avant Tout

### Pour nous : Sainte-Geneviève, avant tout

La majorité municipale Sainte Geneviève Avant Tout a voté lors du dernier conseil municipal, le budget pour l'année 2006. Ce vote entérine un budget tourné vers l'avenir, puisqu'il comporte un volet "Investissements" qui est le plus conséquent certainement jamais proposé à Sainte Geneviève. La physionomie de notre ville s'en trouvera profondément modifiée dans les 2 ans. C'est notre pari sur l'avenir.

Mais l'avenir, c'est aussi la persistance des transferts de charges de l'Etat vers les collectivités locales obligeant ces dernières à faire le choix entre le maintien d'un service public de qualité ou sa dégradation. Nous avons fait le choix de son maintien et même de son développement, en augmentant légèrement la fiscalité, tout en veillant à rester toujours dans les villes où globalement les taux d'imposition sont parmi les plus bas.

Nous abordons la sixième année du mandat et notre équipe municipale continue son travail dans l'esprit qui a toujours prévalu depuis son élection. C'est-à-dire que chacun ou chacune, après avoir pris connaissance des dossiers et les avoir étudiés, doit pouvoir exprimer son point de vue au sein de la majorité. Tout ce qui enrichit le dossier est intégré. Nous souhaitons continuer dans ce même esprit, la cohésion de notre équipe n'a toujours eu qu'un seul but : bien servir notre ville et ses habitants. Il nous suffit de regarder autour de Ste Geneviève pour apprécier chez nous l'absence de calculs qui sont sans intérêt. Cela ne veut pas dire que chacun puisse avoir sur les débats politiques nationaux ou internationaux des points de vue différents. Cela s'est déjà produit et se produira encore sûrement. Ainsi va la véritable démocratie.

En tous cas, il est un point de politique nationale où tous les élus de Sainte Geneviève Avant Tout sont d'accord, c'est sur le retrait du CPE. Nous avons d'ailleurs voté une motion demandant au gouvernement de retirer sa loi et d'entamer ensuite des négociations avec les syndicats d'étudiants, de lycéens, de salariés ainsi que les partis politiques pour rechercher les moyens de mettre en œuvre une vraie politique contre la précarité. Nous espérons que la sagesse l'emportera ; en tous cas, nous serons avec ceux qui n'acceptent pas d'être sacrifiés sur l'autel de l'entêtement politique.

Pour Sainte Geneviève Avant Tout  
Daniel Bouchon

Votre Ville magazine municipal Sainte-Geneviève-des-Bois Avril 2006 N°229